

COM31Pour diffusion **IMMÉDIATE**

**Développement résidentiel à proximité du territoire mohawk
Châteauguay prend acte de la position exprimée par
Kahnawake**

Châteauguay, le 8 juillet 2021 – La Ville de Châteauguay prend acte de la position exprimée par trois des cinq clans de la réserve mohawk, appuyés par le conseil de bande de Kahnawake, en ce qui concerne leur opposition à un éventuel développement résidentiel dans les limites actuelles de la Ville et pour lequel le conseil municipal de Châteauguay a adopté en avril dernier une modification à son règlement de zonage.

Les oppositions de la nation mohawk s'inscrivent dans un cadre qui dépasse largement le développement du lot concerné. En réalité, celles-ci sont le résultat de frustrations causées par une absence de réponse par le gouvernement à leurs demandes formulées depuis plusieurs années pour le traitement du dossier territorial de la seigneurie du Sault Saint-Louis. Bien qu'une portion ait été cédée en 2013, il semble que des promesses supplémentaires auraient été formulées à la communauté mohawk par le gouvernement.

« Dans de telles circonstances, il est tout à fait normal que l'impatience ait augmenté. Nous écrirons dans les prochains jours au gouvernement fédéral, avec copie au gouvernement provincial et au conseil de bande de Kahnawake, afin qu'il puisse répondre rapidement aux demandes de nos voisins. », mentionne Pierre-Paul Routhier, maire de Châteauguay.

Mis à part la modification au règlement de zonage, aucune autre étape n'a été franchie à ce jour dans ce dossier.

- 30 -